



McGill

Tenure-Track Faculty Position

Open to rank of Assistant Professor

Canada Research Chair Tier 2 in *Indigenous Language Linguistics and Education*

Faculty: Faculty of Arts and Faculty of Education

Department/School: Department of Linguistics and Department of Integrated Studies in Education (Joint)

The Canada Research Chair is also open to internal candidates who already hold a tenure-track or tenured faculty position at McGill University.

Position Description

The Department of Linguistics (Faculty of Arts) and of Department of Integrated Studies in Education (Faculty of Education) invite applications for a joint tenure-track appointment in **Indigenous Language Linguistics and Education** at the Assistant Professor level, to begin August 1st, 2019.

We invite candidates broadly interested in the areas of Indigenous language linguistics and education working from a community-engagement model. Supporting both departments' growing contributions to Indigenous language research and education, the successful candidate will bring expertise and experience to one or more of the following areas: Indigenous language description, documentation, and revitalization; Indigenous language pedagogies and curriculum design; and Indigenous language policy and planning. The ideal applicant will complement existing strengths and research interests in both Linguistics and Integrated Studies in Education, will have lived experience in an Indigenous language community, a strong record of community-engaged scholarship, and evidence of a broader engagement with Indigenous methodologies, knowledge, and research ethics.

This hire is part of a larger McGill-wide initiative that prioritizes academic recruitment of Indigenous peoples in the areas of Indigenous Studies and Indigenous Education. Following the recent [Provost's Task Force on Indigenous Education and Indigenous Studies](#), the hire will join a growing network of faculty and staff that is committed to decolonizing methodologies and building Indigenous research capacity by supporting the culturally-responsive application of linguistics and education for revitalizing and maintaining Indigenous languages.

The successful candidate who satisfies the eligibility conditions of the Canada Research Chair (CRC) program may be supported by the University for nomination to a Tier 2 Chair in Indigenous Language

Linguistics and Education, which provides protected time for research within a full-time academic appointment.

Nominees for Tier 2 Chair positions must be emerging scholars and hold the rank of assistant or associate professors, or possess the necessary qualifications to be appointed to these levels. A nominee who is more than 10 years from having earned their highest degree and has experienced legitimate career interruptions (e.g., maternity or parental leave, extended sick leave, clinical training, and family care) will be taken into consideration using the [Tier 2 justification process](#).

Eligibility conditions for CRCs are found at http://www.chairs-chaire.gc.ca/programme/nomination-mise_en_candidature-eng.aspx#s3

Job Duties

The candidate's responsibilities will include teaching at the undergraduate and graduate level, student supervision, and research in Indigenous languages.

Qualifications and Education Requirements

Candidates should have or expect to have a PhD in linguistics, education, Indigenous studies, or a related field.

Candidates who do not satisfy the CRC eligibility criteria for a Tier 2 Chair are nonetheless invited to apply for the position.

JOB DETAILS

Job Classification:	Tenure-track
Rank:	Assistant Professor
Job Status:	Full-time
Salary:	Commensurate with qualifications and experience
Application Deadline:	January 4, 2019

APPLICATION PROCESS

Applications must be submitted: <https://academicjobsonline.org/ajo/jobs/12851>

The following supporting documents are required:

- A cover letter
- Curriculum vitae
- A statement of research
- A teaching statement
- A sample of research
- Teaching evaluations
- The names and contact information of three referees. *For Tier 2 nominees at the rank of Assistant Professor who are within three years of their PhD, one referee must be the PhD supervisor.*

For internal applicants only: Supporting documents include a recent curriculum vitae and a statement of research aligned with the designated subject area for the Chair.

COMMITMENT TO EQUITY AND DIVERSITY

McGill University hires on the basis of merit and is strongly committed to equity and diversity within its community. We welcome and encourage applications from racialized persons/visible minorities, women, Indigenous persons, persons with disabilities, ethnic minorities, and persons of minority sexual orientations and gender identities, as well as from all qualified candidates with the skills and knowledge to productively engage with diverse communities.

McGill further recognizes and fairly considers the impact of leaves (e.g., family care or health-related) that may contribute to career interruptions or slowdowns. Candidates are encouraged to signal any leave that affected productivity, may have had an effect on their career path. This information will be considered to ensure the equitable assessment of the candidate's record.

McGill implements an employment equity program and encourages members of designated equity groups to self-identify. It further seeks to ensure the equitable treatment and full inclusion of persons with disabilities by striving for the implementation of universal design principles transversally, across all facets of the University community, and through [accommodation policies and procedures](#). Persons with disabilities who anticipate needing accommodations for any part of the application process may contact, in confidence, Professor Angela Campbell, Associate Provost (Equity and Academic Policies) by [email](#) or phone at 514-398-1660.

All qualified applicants are encouraged to apply; however, in accordance with Canadian immigration requirements, Canadians and permanent residents will be given priority.

26-11-2018 [Date of Posting]



McGill

Poste de professeur menant à la permanence

Rang ouvert (professeur adjoint)

Programme des chaires de recherche du Canada linguistique et éducation de langues autochtones

Chaire de niveau 2

Faculté : Faculté des Arts et Faculté des Sciences de l'Éducation

Département/École : Département de Linguistique et Département d'Études Intégrées en Éducation (joints)

Le programme des chaires de recherche du Canada est ouvert aux candidatures internes qui occupent déjà un poste de professeur permanent ou menant à la permanence à l'université McGill.

Description de poste

Nous invitons les candidats intéressé.es aux domaines de la linguistique et de l'éducation des langues autochtones travaillant dans un modèle d'engagement communautaire. En soutien des contributions croissantes des deux départements à la recherche et éducation en langues autochtones, la personne candidate retenue apportera expertise et expérience à l'un ou plusieurs des domaines suivants : description, documentation, et revitalisation de langues autochtones; pédagogie et conception de curriculum; et politique et planning de langues autochtones. La personne candidate idéale complétera les forces existantes et les intérêts de recherche à la fois dans le département de linguistique et dans le département d'études intégrées en éducation, aura une expérience vécue dans une communauté de langue autochtone, un dossier solide d'érudition en engagement communautaire, et la preuve d'un vaste engagement en méthodologies, savoir, et éthique de recherche autochtone.

Cette offre fait partie d'une plus large initiative de l'université McGill qui donne la priorité au recrutement académique parmi les peuples autochtones dans les domaines des études autochtones et de l'éducation autochtone. Suivant le groupe de travail du Prévôt sur l'éducation autochtone et les études autochtones, cette nouvelle position rejoindra le réseau croissant de professeurs et de personnel dédiés à la décolonisation des méthodologies et au développement de capacités en matière de recherche autochtone en soutenant une application culturellement appropriée de la linguistique et de l'éducation de manière à revitaliser et maintenir les langues autochtones.

La candidature retenue qui répond aux conditions d'admissibilité du programme des chaires de recherche du Canada (CRC) peut être soutenue par l'université pour une titularisation à une chaire de niveau 2 dans Linguistique et éducation de langues autochtones, ce qui lui permettra de consacrer un temps dédié à des travaux de recherche dans le cadre de sa charge professorale à temps plein.

Les candidatures à une chaire de niveau 2 doivent être de nouveaux chercheurs. D'ailleurs, ces personnes intéressées doivent minimalement être professeur.es adjoint.es ou professeur.es agrégé.es ou doivent posséder les qualifications nécessaires pour pouvoir être nommées à ces niveaux. Les personnes candidates qui ont obtenu leur diplôme le plus avancé 10 ans auparavant et qui ont dû interrompre leur carrière de façon légitime (par exemple, congé de maternité ou parental, congé de maladie prolongé, formation clinique, et soins à un membre de la famille) seront prises en considération en utilisant le [processus de justification de la chaire de niveau 2](#).

Les conditions d'admissibilité pour le programme des CRC peuvent être consultées au http://www.chairs-chaieres.gc.ca/program-programme/nomination-mise_en_candidature-fra.aspx#5

Tâches principales

Les responsabilités de la candidate ou du candidat incluront l'enseignement au premier cycle et aux cycles supérieurs, la supervision d'étudiants, et la recherche en langues autochtones.

Qualifications et formation exigées

Le personne candidate devrait posséder ou être dans le processus d'obtention d'un doctorat en linguistique, en éducation, en études autochtones ou dans un autre domaine pertinent.

Les personnes candidates qui ne satisfont pas nécessairement aux critères d'admissibilité du programme des CRC de niveau 2 sont néanmoins invitées à présenter leur dossier de mise en candidature.

RENSEIGNEMENTS SUR L'EMPLOI

Catégorie de l'emploi :	Poste menant à la permanence
Rang :	Professeur.e adjoint.e
Statut professionnel :	Temps plein
Salaires :	La rémunération salariale sera établie en fonction des qualifications et de l'expérience.

Date limite pour les mises en candidature : 4 janvier 2019

PROCESSUS DE MISE EN CANDIDATURE

Il faut déposer le dossier de candidature auprès :

<https://academicjobsonline.org/ajo/jobs/12851>

Il faut inclure au dossier les documents justificatifs suivants :

- Une lettre de présentation
- Un curriculum vitæ ;
- Un énoncé sur la recherche
- Une déclaration sur l'enseignement
- Des exemplaires de leur recherche
- Des évaluations de leur enseignement (lorsque disponibles).
- Une lettre faisant état de l'expérience du candidat ou de la candidate dans le domaine de la recherche ;

Tout candidat devra fournir le nom et les coordonnées de trois personnes prêtes à fournir des références. Pour les candidatures de niveau 2 au rang de professeur adjoint qui ont obtenu leur doctorat depuis les trois dernières années, l'une des trois références doit être le directeur ou la directrice de thèse de doctorat.

ENGAGEMENT EN MATIÈRE D'ÉQUITÉ ET DE DIVERSITÉ

L'Université McGill recrute en fonction du mérite et s'engage fermement à respecter les principes d'équité et de diversité au sein de sa communauté. Nous accueillons favorablement les demandes d'emploi des personnes racisées et de minorités visibles, des femmes, des personnes autochtones, des personnes handicapées, des minorités ethniques, des personnes de toute orientation et identité sexuelles, ainsi que toute personne possédant les aptitudes et les connaissances lui permettant de travailler en collaboration avec diverses communautés.

McGill reconnaît en outre et considère à juste titre l'incidence de congés (comme les congés liés à des soins apportés à un membre de la famille ou liés à des problèmes de santé) qui auraient pu causer des interruptions ou des ralentissements de carrière. Nous encourageons les personnes candidates à nous informer de tout congé qui aurait eu un effet sur leur productivité, et conséquemment sur leur cheminement de carrière. Cette information sera prise en considération afin d'assurer une évaluation équitable du dossier de candidature.

L'Université McGill met en œuvre un programme d'équité en matière d'emploi et invite les membres des groupes visés à indiquer leur appartenance à ces derniers dans leur dossier de candidature. L'établissement cherche également à assurer le traitement équitable et la pleine intégration des personnes handicapées en déployant tous les efforts nécessaires pour mettre en œuvre les principes de design universel de manière transversale, parmi tous les aspects de la communauté de McGill, et à l'aide des [politiques et des procédures sur les mesures d'adaptation en milieu de travail](#). Les personnes handicapées qui pourraient avoir besoin d'accommodements à n'importe quelle étape du processus de candidature sont invitées à communiquer en toute confidentialité avec la professeure Angela Campbell, vice-principale exécutive adjointe (équité et priorités académiques) par [courriel](#) ou par téléphone au 514-398-1660.

Nous encourageons toutes les personnes qualifiées à postuler; veuillez noter que, conformément aux exigences de l'immigration canadienne, la priorité sera toutefois accordée aux Canadiens ainsi qu'aux résidents permanents.

26-11-2018 [Date d'affichage]